

**4<sup>ème</sup> BOURSE AUX DISQUES - BLOIS**  
**Dimanche 26 Février 2012**  
**à la Halle aux Grains de 10h00 à 18h00**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

A retourner avant le 31 décembre 2011  
**ASSOCIATION MARS - CHATO'DO**  
113 avenue de Vendôme 41000 Blois  
Tél : 02 54 45 50 00 – Fax : 02 54 45 50 09

**Particuliers**

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Email : .....  
Style musical : .....  
Produits proposés : .....  
Pièce d'identité :  Carte d'identité  Passeport  
N° : ..... Lieu : ..... Date: .....

*Ces pièces justificatives seront à présenter dès votre arrivée et avant l'installation de votre stand.*

**Professionnels**

artisan  auto-entrepreneur  société  association

Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Style musical : .....  
Produits proposés : .....

**Représentant**

Nom : ..... Prénom : ..... Qualité: .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Email : .....  
Justificatif :  N° d'immatriculation RCS  Référence CFE

N° : .....

*Ces pièces justificatives seront à présenter dès votre arrivée et avant l'installation de votre stand.*

Loue ..... table(s) (5 maximum) au prix de 30€ la table (2,20 x 0,70 m) soit un montant de ..... €

Grilles d'expositions (gratuit)

Branchement électrique (gratuit)

Règlement à verser en totalité à l'ordre de l'Association MARS et à joindre obligatoirement à votre inscription.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION (dans la limite des places disponibles) : 31 décembre 2011.**

ATTENTION :

- Les organisateurs rappellent aux exposants que la vente de disques dits pirates et de produits contrefaits est strictement interdite en France. Tout contrevenant s'expose à des sanctions pénales et administratives. Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux conséquences pénales, administratives et financières auxquelles s'exposent les contrevenants, y compris la saisie des disques et produits contrefaits dans l'enceinte de la Halle aux Grains.
- Seules les inscriptions dûment complétées et accompagnées du règlement seront prises en compte. Les inscriptions sont prises en considération par ordre d'arrivée.
- Aucun remboursement ne sera possible sauf en cas d'annulation de l'événement.
- Les stands devront impérativement restés ouverts au public jusqu'à 18 heures. Installation des stands de 8h à 9h30.

Fait à .....le.....

*Signature et cachet de l'exposant qui s'engage à respecter les conditions nommées ci-dessus, précédé de la mention «lu et approuvé».*

Contact

Quentin Brouillet : communication@chatodo.com / 02 54 45 50 06

Document téléchargé sur [www.pgplastique.com](http://www.pgplastique.com)